

FICHE N°3 : **CALCUL DE LA RETENUE**

En cas d'absence sans solde :

- Maladie de l'assistant maternel
- Congé sans solde
- Absence de l'enfant justifié par un certificat médical
- Contrat de travail débutant ou se terminant en cours de mois
- ...

une retenue doit être opérée sur le salaire de base lors de l'établissement de la paie du mois concerné.

Calcul :

A= nombre d'heures durant lesquelles l'assistant(e) maternel(le) aurait accueilli l'enfant si toutes les semaines du mois étaient travaillées.

B= Salaire net total qui aurait été perçu si le salarié n'avait pas été absent (le montant de la mensualisation si il n'y a pas eu de majoration)

1- Calculer le taux horaire pour le mois considéré = C
$$B/A = C$$

2- Déterminer la retenue = C x le nombre d'heures d'absences